

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
12

Date de la
Convocation
22/08/2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 28 AOUT 2024

L'an deux mil vingt quatre
le vingt huit août
à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur
BOMPUIS Yves, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, ODIN Edwige, TEYSSIER
Frédéric, BLACHON Daniel, BROCARD Béatrice, FAURE Emilie,
FAVARON Jacques, PATOILLARD Emilie, SABOT Norbert,
VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : DEVUN Carole, MELLADO Nicolas, SOUQUE
Philippe.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Madame ROYON Elisabeth a été nommée secrétaire de séance.

N° 2024/05/09

**Rapport d'activités de la
Communauté de
Communes Loire Semène
pour l'exercice 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Loire
Semène consultable sur le site internet www.loire-semene.fr ;

Considérant que l'article L 521 I-39 du code général des collectivités
territoriales, un rapport d'activité doit être transmis avant le 30
septembre de chaque année, au maire de chaque commune membre de
tout établissement public de coopération intercommunale ;

Considérant que la commune de Saint-Victor-Malescours est une
commune membre de la Communauté de Communes Loire Semène ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités de la
Communauté des Communes Loire Semène pour l'année 2023.

Au registre sont les signatures.

AR Prefecture
043-214302275-20240828-2024_05_09-DE Reçu le 07/10/2024

Le Maire,
Yves BOMPUIS

